

ENTRE NOUS

www.boutignyprovais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY-PROVAIS N°78 / Septembre 2014

INFORMATION ATTENTION, CHANGEMENT D'HORAIRE :

A partir du 1er septembre prochain, votre mairie et votre agence postale vous accueilleront le **SAMEDI MATIN** de 9h00 à 12h00 (au lieu de 8h30 à 11h45)

REMERCIEMENTS

Le jeudi 8 mai dernier, nous **COMMÉMORIONS la fin de la Seconde Guerre Mondiale le 8 MAI 1945 et le 70ème anniversaire du DÉBARQUEMENT ALLIÉ en Normandie le 6 JUIN 1944.**

Cette cérémonie, empreinte de beaucoup d'émotion, avec les participations exceptionnelles

- de concitoyens de notre village, jeunes et moins jeunes, réunis pour chanter mais aussi pour lire et rappeler des faits qui se sont hélas déroulés aux alentours de Boutigny-Prouais,
- l'accompagnement de l'Association Française des Collectionneurs de Véhicules Militaires de Dreux n'aurait pas été parfaite si la Société de Chasse de Boutigny, n'avait pas dépêché 4 de ses tireurs : Christian Morin de Nogent-le-Roi, Guy Charbonnel de Broué, Henri Voisin de Boutigny et son Président, Jean-Marc Barrié.

Grâce à leur généreuse participation, ce ne sont pas moins de 7 salves qui ont animé le ciel de Boutigny et de Prouais en ce jour de mémoire

Qu'ils en soient sincèrement remerciés, au même titre que tous les participants à nos cérémonies commémoratives ; leur présence conforte l'indispensable devoir de mémoire dont nous sommes garants ... « se souvenir pour ne pas oublier ».

Mireille ÉLOY

Mes cher(e)s Administré(e)s,

Cette année, ce sera le mardi 2 septembre que nos plus jeunes enfants rejoindront le chemin de leur école communale Etienne Prunier.

Vous trouverez les informations concernant le ramassage scolaire sur nos sites scolaires de Boutigny et de Prouais sur le tableau placé à l'intérieur du présent journal communal.

ATTENTION, comme chaque année, **PAS DE GARDERIE COMMUNALE** et **PAS DE RAMASSAGE SCOLAIRE LE MATIN DE LA RENTREE** ; par contre le ramassage du soir est assuré.

173 élèves ont été recensés à ce jour pour fréquenter les 8 classes de notre école de Boutigny-Prouais :

- 65 d'entre eux iront à Prouais, **rentrée à 9h00**
- et les 108 autres iront à Boutigny, **rentrée à 9h15**

Madame Pascale Giraud assume pour la 4ème année consécutive la direction de l'école de Boutigny-Prouais. Nous retrouverons avec plaisir les mêmes enseignantes que l'an passé et Gaëlle JOUNY rejoindra l'équipe pour assurer le temps partiel de la petite section de maternelle, de la classe de CE2 et du CP, en décharge de la tâche de directrice de Madame Giraud.

Madame le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de les retrouver et souhaite la bienvenue à Gaëlle Jouny.

L'équipe enseignante sera donc composée de

- Nathalie Genermont pour la petite section de maternelle en équipe avec Gaëlle Jouny,
- Christelle Pineau pour la moyenne section de maternelle,
- Stéphanie Fontaine pour la grande section de maternelle,
- Pascale Giraud en équipe avec Gaëlle Jouny pour le CP,
- Aline Guéguen pour le CE1,
- Aline Briançon en équipe avec Gaëlle Jouny pour le CE2,
- Agnès Carincotte pour le CM1,
- et Monique Martin pour le CM2.

Bonne rentrée à toutes et à tous, qu'elle soit professionnelle ou scolaire.

Rendez-vous, pour davantage de nouvelles sur la vie de notre village, dans votre prochain bulletin communal. Toutefois, une information de dernière minute que j'ai plaisir à partager avec vous. Depuis le 16 juillet dernier, votre maire siègera désormais au Conseil Régional du Centre auprès des 76 autres collègues qui composent cette assemblée. C'est avec mon dévouement et mon opiniâtreté habituels que j'accomplirais cette nouvelle tâche de Conseillère Régionale qui se présente à moi jusqu'en décembre 2015, sans pour autant négliger ma mission auprès de mon village et de ma communauté de communes.

Vous pouvez continuer à compter sur ma détermination botipratienne ... et eurélienne bien sûr !

Bien cordialement,
Votre maire, Mireille Éloy



LES BREVES DU CONSEIL

13 Mai 2014

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents, les délibérations suivantes :

- La signature de la convention financière avec l'Agence Eau Seine Normandie : subventions à hauteur de 262.290 € pour la construction de la station d'épuration de Prouais et 2 prêts à taux zéro à hauteur de 141 653 €
- L'installation d'une nouvelle pompe de marque FLYGT à la station d'épuration de Boutigny, appelée délicératrice, dont la particularité est de détruire les lingettes, cause de nombreuses pannes dans le mauvais fonctionnement de la station. Devis présenté par la Sté OLASS : 3320,00€ HT
- L'acceptation d'un devis pour le rattachement de la salle polyvalente au tarif jaune du groupe scolaire permettant de diminuer le nombre de comptages électriques : Sté LTE pour 2 918.00 € HT
- Acceptation d'un devis pour l'équipement électrique du bâtiment de Prouais abritant les services techniques, leur matériel mais aussi le stationnement de nos 2 cars scolaires etc ... : devis Sté LTE, y compris l'installation du tarif bleu pour 7 500.80 € HT
- Élections des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS. Carine Barrière, Monique Petit, Olivier Richy et Valérie Theveux pour les élu(e)s. Mme Anne-Marie Durand, représentante de l'UDAF - Mireille Eloy, maire Agnès Ventura, directeur et Patricia Bessard en qualité de personne qualifiée chargée de participer à des actions de prévention et de développement social sur le territoire de Boutigny-Prouais.

A la majorité :

- Fixation du montant des indemnités du Maire, Maire délégué et des adjoints : 2 abstentions, Virgil Douine et Giovanni Gioia. Pour un an, 34 % de l'indice 1015 pour le maire : 1034.86 € ; 12.5 % pour le maire délégué : 425.10 € et 9.5 % pour les adjoints : 323.07 €.
- Délégation de chaque adjoint : Fabrice GEFFROY : Travaux - Monique PETIT : Scolaire et Péricolaire - Corine LE ROUX : Associatif, Sportif, Culturel et Animations - Valérie THEVEUX : Maire délégué de Prouais, responsable de la bibliothèque municipale - Jean-Claude GOHARD : Site Informatique et Internet.
- L'acceptation du devis sur la mise en conformité électrique de l'installation campanaire de l'église de Boutigny, décapage du clocher et changement du moteur rotatif (1 abstention : Virgil Douine). Devis de la Maison Gougeon : 1 560 € HT pour la mise en conformité électrique de l'installation campanaire et 900 € HT pour le décapage du clocher et le changement du moteur rotatif.

03 Juin 2014

Délibération adoptée à la majorité des membres présents :

- 2 abstentions (Aurore Lagarde et Valérie Theveux), 2 contre (J-B Bessard et Olivier Richy) pour le projet d'expérimentation des rythmes scolaires proposé, conjointement au conseil d'école, suite à l'assouplissement de la réforme par le Ministre Benoit Hamon. Les élèves de l'école Etienne Prunier auront classe les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis matin. Le vendredi après-midi sera consacré aux TAP (Temps Activités Péricolaires), non obligatoires, placés sous la responsabilité de la mairie. Il est envisagé de faire appel à 2 animateurs sur 3 heures à Prouais et à 2 animateurs sur 2 heures à Boutigny. Les 2 employées communales spécialisées pour l'école maternelle seront également présentes durant le même créneau horaire. Une dépense incompressible de 12 600 € a été portée au budget.

A la majorité :

- Autorisation de signer un avenant avec l'entreprise MGB d'un montant de 3 773.02 € HT pour effectuer un doublage de plaques de plâtre sur les murs intérieurs du futur espace culturel et sportif afin d'éviter toute future détérioration (coups, trous etc ...)
- Autorisation de signer un devis de l'entreprise LTE de 2 680 € HT et un devis de la SICAEELY de 3 381.09 € HT pour la mise en place d'un tarif jaune unique des bâtiments communaux sur le site de Prouais afin de réaliser des économies de comptage et de répondre également aux besoins de puissance électrique nécessaires sur l'ensemble des bâtiments réhabilités
- Autorisation de signer un avenant avec l'entreprise DIAS Construction de 2 500 € HT pour la pose de 2 tirants dans le logement de Prouais, en cours de réhabilitation, préconisée par le bureau de contrôle, suite à la modification structurelle des fermes.

20 Juin 2014

Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Une seule liste a été proposée. Elle devait obligatoirement porter un nom. C'est la liste « UNIS POUR ALLER PLUS LOIN » qui a été présentée par Mireille Eloy. Cette liste a été élue à la majorité des membres présents avec 15 voix « pour » et 1 bulletin nul (2 noms rayés).

Les candidats suivants ont été retenus :

Titulaires : 1. Mireille ELOY 2. Fabrice GEFFROY 3. Monique PETIT 4. Jean-Bernard BESSARD 5. Valérie THEVEUX 6. Jean-Claude GOHARD. **Suppléants :** 1. Olivier RICHY 2. Corine LE ROUX 3. Jimmy PASQUIER 4. Evelyne HEULIN 5. Frédéric THIEL 6. Josette JOYEUX

07 Juillet 2014

Délibérations adoptées à l'unanimité :

- Autorisation de signer un avenant de 3 073.48 € HT avec l'entreprise POUSET, lot « sols souples » devant l'impossibilité de maintenir le parquet à l'étage de la mairie
- Autorisation de signer un devis de avec l'APAVE pour fournir un diagnostic d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite à l'ensemble des bâtiments communaux
- Autorisation de signer une convention avec l'IFAC pour déléguer de 12h15 à 13h30, la prise en charge, la surveillance, la préparation et le service de restauration scolaire du mercredi midi pour les enfants scolarisés à Boutigny-Prouais et venant à fréquenter l'ALSH à la ½ journée. Le tarif forfaitaire approximatif proposé aux parents sera de 5.50 € par enfant et par mercredi.
- Autorisation de créer un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour le service périscolaire (cantine, garderie ...)
- Autoriser le lancement d'une nouvelle opération de souscription à la Fondation du Patrimoine au profit de l'église St Pierre de Boutigny afin de poursuivre sa remise en état

A la majorité :

- Autorisation de signer un avenant de 302.46 € avec l'entreprise LEDUC, lot « charpente, menuiserie bois » : 1 contre
- Notification d'une délibération de la CCPH relative au fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement communautaires suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : 2 contres et 6 abstentions

VIE COMMUNALE



Des situations difficiles ? Le CCAS pour vous aider....

Notre commune vient de se doter d'un Centre Communal d'Action Sociale.

L'objectif :

De la petite enfance aux seniors, le champ d'intervention du Centre Communal d'Action Sociale est large et adapté aux besoins de chacun :

- l'ensemble des familles Boutignatiennes peut être, à chaque étape de la vie, concerné par ses missions.
- les préoccupations quotidiennes des familles, des seniors et celles de ceux confrontés à de grandes difficultés constituent pour l'équipe CCAS, ses priorités ainsi que celles des différents services et agents qui travaillent en totale synergie.

Sa composition :

Le CCAS comprend un Président (le maire de Boutigny-Prouais), un Directeur nommé par le Président et un Conseil d'Administration composé de 4 administrateurs élus municipaux et 2 administrateurs nommés (1 représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales et 1 personne qualifiée).

Leur mission:

Informier, orienter, accompagner et rechercher des solutions, le tout en respectant un maximum de discrétion et de confidentialité.

Service public et de proximité, le CCAS participe activement à la qualité du « mieux vivre ensemble » et au bien-être de tous dans nos communes et hameaux.

Votre contact au CCAS : Agnès Ventura au 02 37 43 00 43

Patricia BESSARD Administrateur



Les élèves du cours préparatoire de l'école Etienne Prunier ... et la natation ...

Pour la 8ème année consécutive, les élèves du cours préparatoire se rendront une fois par semaine à la piscine de Houdan.

Pour se familiariser et apprivoiser ce bassin artificiel rempli d'eau, ils seront accompagnés de leur maîtresse bien entendu mais aussi des parents bénévoles, très appréciés. 3 500 € ont été inscrits au budget communal pour couvrir la totalité des frais occasionnés par cette action. Ils correspondent aux entrées de la piscine et à la participation obligatoire du transport pour les élèves de cette classe. Nous avons pu constater que les enfants sont heureux, et les résultats sont encourageants à entendre les accompagnatrices et les accompagnateurs !

Horaires de ramassage du car communal (année scolaire 2014/2015)



MAIRIE DE BOUTIGNY-PROUAIS
4, rue du Rosaire
28410 BOUTIGNY-PROUAIS
Tél. 02 37 43 00 43



MATIN

Elèves scolarisés à Prouais
Rentrée à 9 h 00

Elèves scolarisés à Boutigny
Rentrée à 9 h 15

7 h 55	Bouchemont	Bouchemont
7 h 58	Beauterne	Beauterne
8 h 02	Allemant	Allemant
8 h 07	Dannemarie	Dannemarie
8 h 11	St Projet	St Projet
8 h 14	Cloches	Cloches
8 h 15		Ecole de Boutigny

8 h 20	Elèves de la Garderie scolarisés sur Prouais	
	Boutigny	
8 h 24	Les Joncs	Les Joncs
8 h 29	La Musse	
8 h 33	Ecole de Prouais	

8 h 43	Beauchêne	Beauchêne
8 h 47	Rosay	Rosay
8 h 51	Primevères	Primevères
8 h 55	Ecole de Prouais	

9 h 00		Prouais
9 h 05		La Musse
9 h 12		Ecole de Boutigny

SOIR

Elèves scolarisés à Prouais
Sortie à 16 h 30

Elèves scolarisés à Boutigny
Sortie à 16 h 45

16 h 38	Ecole de Prouais		
16 h 40	Primevères		
16 h 42	Rosay		
16 h 46	Beauchêne		
16 h 50	Ecole de Prouais		
16 h 57	La Musse		
17 h 11	Garderie de Boutigny		
17 h 20			Boutigny
17 h 22	Cloches		Cloches
17 h 28	Bouchemont		Bouchemont
17 h 32	Beauterne		Beauterne
17 h 35	Allemant		Allemant
17 h 39	Dannemarie		Dannemarie
17 h 43	St Projet		St Projet
17 h 48	Les Joncs		Les Joncs
17 h 51			La Musse
17 h 56			Beauchêne
18 h 00			Rosay
18 h 04			Primevères
18 h 06			Prouais - Terminus !

RENTRÉE SCOLAIRE MARDI 2 SEPTEMBRE 2014

- *Propos de rentrée : l'école est un lieu de partage où chacun est reconnu dans sa singularité (sa famille- sa place- ses goûts) tout en appartenant à un nouveau groupe qui a en commun un enseignant, des règles et des activités spécifiques. Une importance est accordée au parallèle entre la maison et l'école à la fois pour distinguer mais aussi pour unir.*
(Extrait tiré du blog d'Isa)



RESTAURATION SCOLAIRE

Comme l'année précédente, la facturation de la cantine se fera au début de chaque trimestre, de manière forfaitaire. L'inscription quant à elle, est annuelle.

- 1) Pour permettre à votre enfant de déjeuner, il est impératif d'avoir retourné à la mairie, dûment signés, l'inscription de votre enfant ainsi que le règlement concernant les modalités de fonctionnement et de discipline des restaurants scolaires de Boutigny et de Prouais.
- 2) Les repas occasionnels ne seront servis que si les parents en font la demande expresse auprès de la mairie (se référer au même règlement des restaurants scolaires de Boutigny et de Prouais)
- 3) Un forfait de 1,2 ou 3 jours par semaine et une inscription occasionnelle sont cumulables.

Rappel des tarifs trimestriels permettant aux familles de bénéficier du tarif forfaitaire attractif, malgré une augmentation décidée par le Conseil Municipal à raison de 3.45€ par repas (le prix de revient étant supérieur à 5,10€ en tenant compte des frais d'électricité, de personnel de service, de produit de nettoyage, lave-vaisselle, etc.) :

Forfait 1 jour par semaine = 41,40 € x 3 trimestres

Forfait 2 jours = 82,80 € x 3 trimestres

Forfait 3 jours = 124,20 € x 3 trimestres

Forfait 4 jours = 165,60 € x 3 trimestres

Repas occasionnel ou enfant domicilié en dehors de la commune
= 1,8 fois le tarif journalier, soit 6,20 €

Sur demande expresse des parents, les enfants souffrant d'allergies alimentaires pourront se voir servir, sur une table qui leur sera réservée dans nos deux restaurants scolaires, un plateau-repas spécifique fourni par notre prestataire « Yvelines Restauration » au prix de 11.08 €

Seule, une modification de la situation familiale ou professionnelle (reprise ou cessation d'activité, congé de maternité) sera acceptée pour modifier le forfait choisi et les jours s'y rapportant.

Le secrétariat de Mairie se tient à votre disposition (du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00) pour toute information complémentaire.



SURVEILLANCE COMMUNALE

Vos élus ont mis à la disposition des parents, un service de surveillance ouvert à tous les élèves de l'école de notre village.

Cette prestation est placée sous la responsabilité du maire.

Madame Marie-Annick Loisanche, employée communale, a accepté de prendre en charge ce service. Elle est accompagnée dans sa tâche par trois collègues Mesdames Chantal Fresnais, Peggy Confais et Aurélie Pechaud, à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

Dès le mardi 2 septembre 2014, après la classe, elles accueilleront vos enfants dans les locaux du Centre de Loisirs de la CCPH, 16 rue des Potiers à Boutigny, les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 7 h15 et jusqu'à 18h45. Le mercredi : L'accueil des enfants se fera à la salle polyvalente à partir de 7h15. Transport scolaire assuré Aller et Retour.

Toute arrivée avant la surveillance de la cour d'école par le corps enseignant donne lieu à tarification forfaitaire, à savoir :

- le matin (quelle que soit l'heure d'arrivée) **2,75 €**
- le soir (quelle que soit l'heure de départ) **3,35 €**
- le matin et le soir **4,80 €.**

Pour des raisons de sécurité et d'amplitude horaire des agents, l'heure de la fermeture de la garderie est impérativement fixée à 18h45. Un non-respect régulier de cet horaire conduira à l'exclusion de ce service pour les enfants des parents concernés.



VACANCES SCOLAIRES

	ZONE C
	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 2 septembre 2014
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 18 octobre 2014 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 20 décembre 2014 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015
Vacances d'Hiver	Fin des cours : samedi 14 février 2015 Reprise des cours : lundi 2 mars 2015
Vacances de Printemps	Fin des cours : samedi 18 avril 2015 Reprise des cours : lundi 4 mai 2015
Vacances d'Été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2015

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.



Bibliothèque de BOUTIGNY-PROUAIS

4 rue du Rosaire
28410 Boutigny-Prouais

 02 37 43 05 14

 boutigny.prouais@wanadoo.fr

Avec le concours de la Bibliothèque Départementale d'



Après une pause pour congés d'été,
la **Bibliothèque Municipale Régine Deforges** ré-ouvre ses portes :

le mercredi 3 septembre 2014 à partir de 14 heures.

Bonne rentrée à toutes et à tous !
L'équipe des Bénévoles

VIE COMMUNALE

Mise en place de la réforme des rythmes scolaire

Après consultation de la communauté éducative, des parents d'élèves et des acteurs de la vie locale, un nouvel emploi du temps a été élaboré : il sera appliqué en septembre 2014. Il s'efforcera de proposer des activités de qualité, moyennant une faible participation financière pour les familles.

OBJECTIF DE LA REFORME DEFINIE PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de temps de repos des enfants.

Meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires en proposant aux enfants des activités culturelles, artistiques ou sportives en lien direct avec l'école.

Les TAP :

Les temps d'activités périscolaires s'articuleront autour de plusieurs thématiques qui restent à définir.
Certaines associations ont été sollicitées et la municipalité s'applique à faire coïncider les tarifs horaires d'intervention avec le budget qui lui a été possible d'allouer pour ces activités.

CADRE GENERAL DU TEMPS SCOLAIRE

Le mercredi matin sera travaillé de 9h à 12h à Prouais et de 9h15 à 12h15 à Boutigny.

Les horaires des journées seront adaptés en conséquence : (voir planning)

⇒ **Les APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) se substituent à l'Aide personnalisée aux élèves. **Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité.** Les APC seront mises en place dès la rentrée.

Sur le site de Boutigny : le mardi et le vendredi de 8h45 à 9h15

Sur le site de Prouais : le lundi de 16h30 à 17h30

⇒ **Les TAP** (Temps d'Activités Périscolaires) se composent d'ateliers qui ne sont pas obligatoires. Ils ont été placés le vendredi de 13h30/13h45 à 16h30/16h45. Ces ateliers sont à caractères culturel, artistique ou sportif.

ils sont placés sous la responsabilité de la Mairie.

Les enfants qui ne sont pas inscrits à ces ateliers, sont récupérés par leurs parents le vendredi après les cours, leur sortie est définitive.

⇒ **ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Il aide au bon fonctionnement matériel, à l'encadrement des élèves sous la responsabilité de l'enseignant, animateurs, éducateurs sportifs, d'intervenants culturels et également par des partenaires d'associations.

ORGANISATION DES JOURNEES SCOLAIRES

Prouais	Boutigny	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9h00/10h30	9h15 /10h45	ENSEIGNEMENT				
10h30/11h45	10h45/11h00	RECREATION				
10h45 / 12h00	11h00/12h15	ENSEIGNEMENT				
12h00 / 13h30	12h15/13h45	DEJEUNER			DEJEUNER	
13h30/15h00	13h45/15h15	ENSEIGNEMENT			ENSEIGNEMENT	T
15h00/15h15	15h15/15h30	RECREATION			RECREATION	A
15h15/16h30	15h30/16h45	ENSEIGNEMENT			ENSEIGNEMENT	P

QUESTIONS SUR LA NOUVELLE ORGANISATION SCOLAIRE :

☛ Les TAP sont-ils obligatoires ?

Non, ils sont facultatifs. Vous aurez la possibilité ou non d'inscrire vos enfants aux TAP.

Par exemple, si les enfants n'y participent pas, ils quitteront l'école à 12h00 ou 12h15 et pourront bénéficier du transport scolaire communal.

☛ Les TAP sont-ils payants ?

Une faible participation sera demandée aux familles

☛ Les TAP auront-ils lieu à l'école ?

Oui, pour les écoles maternelles. En élémentaire, ils auront lieu dans les classes ou dans d'autres structures municipales (salle polyvalente, stade...)

☛ Y aura-t-il possibilité de restauration le mercredi ?

Non, il n'y aura pas de service de restauration sauf pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs de Boutigny.



LE TRANSPORT SCOLAIRE mis en place pour se rendre :

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE BOUTIGNY-PROUAI

Par la volonté de vos élus, le transport scolaire communal de nos élèves vers les sites scolaires de Boutigny et de Prouais est gratuit pour les familles.

Vous trouverez ci-dessous les horaires indicatifs de passage de notre car communal, lesquels pourront être revus en fonction des arrêts et des effectifs de cette nouvelle rentrée.

AU COLLEGE DE HOUDAN

Le transport des élèves de Boutigny-Prouais vers les établissements scolaires de Houdan fait l'objet d'une prestation organisée par la CCPH, tél. 01 30 46 82 80. La tarification de ce service est de 102,10 € par élève pour l'année scolaire. Un dossier est récupérable en mairie. Il est à déposer directement, avec le chèque de règlement, à la CCPH.

AUX COLLEGES ET LYCEES DE DREUX

La gestion en incombe au Service des Transports du Conseil Général d'Eure-et-Loir par l'intermédiaire du SITED (Syndicat mixte de transport des élèves de Dreux) tél. 02 37 62 57 83. Les tickets du 1^{er} semestre seront à votre disposition à partir de la fin du mois d'août à la mairie de Boutigny au tarif de 111.10 € auxquels il conviendra d'ajouter 10 € de frais d'adhésion pour ce 1^{er} coupon soit 121.10 €. Auparavant, il vous faudra avoir obtenu la carte de transport Transbeauce auprès de la Gare routière de Dreux (ne pas oublier d'apporter une photo, obligatoire pour sa délivrance).

AU LYCEE DE LA QUEUE LEZ YVELINES

Pour le trajet effectué en Eure-et-Loir :

Circuit du bus des hameaux de Boutigny-Prouais : Allemant, Bouchemont, Boutigny, Les Joncs, La Musse, Beauchêne, Prouais, Rosay, Dannemarie (28)

- faire une demande de dossier de carte de transport auprès du Conseil Général d'Eure-et-Loir
 - Par téléphone :**
02 37 23 58 35 jusqu'au 15 septembre
02 37 20 11 95 Madame Papin
 - Par fax :**
02 37 20 11 98
 - Par mail :**
transport.scolaire@cg28.fr
 - Par internet :
www.eurelien.fr/guide/transports-scolaires

ou directement au lycée Jean Monnet qui reçoit des imprimés du Conseil Général d'Eure-et-Loir
- renvoyer ce dossier au Conseil Général d'Eure-et-Loir avec les pièces demandées
Conseil Général d'Eure-et-Loir
Hôtel du département
1 place châtelet
28026 - CHARTRES cedex
- après réception de la carte, acheter les coupons auprès de la gare routière de Dreux (ou par correspondance à l'adresse indiquée sur les coupons).
Ces coupons sont à renouveler à chaque vacance scolaire, muni de la carte Transbeauce ou d'une photocopie de celle-ci.

Pour le trajet effectué dans les Yvelines :

Circuit du bus de Dannemarie(78) à La Queue Lez Yvelines

Soit un dossier a été récupéré au lycée lors de la journée « portes ouvertes »	Soit vous devez aller récupérer un dossier dans une gare SNCF d'Ile de France
Remplir le dossier	
Faire tamponner le dossier par le lycée avant le 10 juillet	
amener le dossier dans une gare SNCF d'Ile de France et demander un abonnement « Carte Intégrale » zones 5 et 6 vous devez régler le prix de cette carte directement auprès de cette gare Prix indicatif : 518,50€ zones 5 et 6 pour 12 mois	

Pour la demande de participation financière du Conseil Général d'Eure-et-Loir :

fournir au Conseil Général d'Eure-et-Loir :

- la facture de la gare indiquant le prix que vous avez réglé
- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- un certificat de scolarité si vous n'avez pas déjà fait de demande de transport pour la partie en Eure-et-Loir

TOUS LES HORAIRES SERONT DISPONIBLES LA VEILLE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE SUR LES PANNEAUX D’AFFICHAGE DES HAMEAUX, DANS LES CARCANS DE LA MAIRIE DE BOUTIGNY, de la MAIRIE ANNEXE DE PROUAI ET SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE BOUTIGNY-PROUAI

VIE ASSOCIATIVE

A VOS AGENDAS

Parmi les acteurs de la commune, il ne faut pas oublier la richesse humaine que représentent les responsables et les bénévoles de nos associations communales, qui sont le cœur, actif et généreux, de la vie sociale, culturelle et sportive de Boutigny-Prouais. Ils représentent le lieu de rencontre des jeunes et des adultes, des anciens et des nouveaux Boutignais.

DATES	HEURE	LIEU	QUELLE ASSOCIATION	ACTIVITES PROPOSEES
SEPT				
07	9h - 12h30	STAND (Salle Polyvalente)	LA FRATERNELLE	Journées portes ouvertes
09	18h00-20h00	SALLE POLYVALENTE	LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS	Portes ouvertes/ Assemblée Générale
13	9h-12h/14h-18h	STAND (Salle Polyvalente)	LA FRATERNELLE	Journées portes ouvertes
14	9h - 12h	STAND (Salle Polyvalente)	LA FRATERNELLE	Journées portes ouvertes
27	9h00-18h00	SALLE POLYVALENTE	ASPIC	Résultats du concours photos, remise des prix et exposition « Mon voisin est un artiste »
OCT				
17	20h30	SALLE POLYVALENTE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Assemblée Générale
NOV				
08	19h30	SALLE POLYVALENTE	COMITE DES FETES DE BOUTIGNY	Soirée Italienne
11	10h30/11h00	PROUAIS	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémoration Armistice 1918
16	9h00 à 18h00	SALLE POLYVALENTE	RPE (Représentants des Parents d'Elèves)	Bourse aux jouets et puériculture
22	19h30	SALLE POLYVALENTE	COMITE DES FETES DE PROUAIS	Soirée Sud-Ouest
DEC				
06 et 07 WEEK-END		SALLE POLYVALENTE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Sainte Barbe
13	MATIN	SALLE POLYVALENTE	RPE Représentants des Parents d'Elèves)	Marché de Noël et distribution de sapins
13	10h00	BOUTIGNY ou PROUAIS (Suivant avancement travaux)	MAIRIE	Spectacle de Noël enfants scolarisés école communale

Amoureux des belles lettres

Toutes les femmes
s'appellent Marie



Notre association vous convie à une lecture poétique autour de textes choisis par Régine Deforges pour son anthologie " Poèmes de femmes. "

Léa Wiazemsky et Marie Boudet prêteront leurs voix aux mots d'amour, de peine ou de colère de toutes ces femmes de lettres du moyen âge à nos jours.

Et c'est sous les arbres du jardin de Régine à Boutigny que se déroulera ce rendez-vous. Un verre amical ponctuera ce moment de partage.

Poèmes au jardin de Régine

Le 13 Septembre 2014 à 17H au 43 rue des potiers 28410 BOUTIGNY

Renseignements et réservations: 06 86 92 42 12 ou 06 83 69 32 72

Mail : toutesmarie@gmail.com

Gratuit pour les adhérents de l'association.

10 euros par personne - 5 euros pour les enfants de 7 à 15.

• 20 euros pour les familles (2 adultes + 2enfants).

"Toutes les femmes s'appellent Marie" Association loi 1901 en création

43 rue des potiers 28410 Boutigny-Prouais

www.toutesmarie@gmail.com - <http://toutesmarie.blogspot.fr>

VIE ASSOCIATIVE

BRAVO POUR

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS

Comme promis ... le théâtre est venu à vous, le 28 juin dernier à la salle des Fêtes de Boutigny-Prouais qui s'est remplie pour l'occasion et à la plus grande joie des comédiens, de 120 spectateurs !!

La troupe des Escapades de Boutigny-Prouais a emmené son public dans l'univers d'un café tenu tendrement par Laurette, (Marie-Angèle), éternelle rêveuse et amoureuse incomprise de son Milord...mais qui grande confidente accueillait tour à tour, sa chef cuisinière dépressive et malade Dominique, des couples atypiques passionnés (Marc et Catherine) ou mis à mal par l'exubérance d'une sœur (Isa, Marc et Catherine), des étudiants répétant leur texte de tragédie (Laurie et Marc), une pauvre Zézette (Isa) ne comprenant toujours rien à la Sécu. rencontrant une jolie brune (Laurie) ne venant visiblement pas de la même planète qu'elle ! Deux sœurs que tout oppose (Dominique et Céline) et aussi 3 délicieuses « pétasses » (Laurie, Emeline et Céline) préparant leur sortie en boîte de nuit !!

Cette représentation a été possible grâce à Léa qui a su mettre en scène toutes ces situations théâtrales... et surtout nous faire répéter tout au long de l'année ! Qu'elle en soit encore et encore remerciée...

Si l'aventure vous tente, sachez que la troupe peut bien entendu encore s'agrandir ! alors n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone : 06 86 92 42 12 (Isa) soit par notre page Facebook (les escapades de Boutigny Prouais) soit sur notre boîte mail : ateliertheatreboutigny@gmail.com

Les ateliers auront lieu les **MERCREDI de 20h15 à 22h30** à Boutigny

ASSEMBLEE GENERALE :

Retenez déjà que l'assemblée générale de l'association les Escapades de Boutigny-Prouais aura lieu le **Mardi 09 septembre 2014 à 20h**

Pour les Escapades de Boutigny Prouais
Isabelle LEGER



BUON APPETITO!



Réservez dès maintenant la date du
SAMEDI 08 NOVEMBRE 2014
À 19h30
Repas Italien à Boutigny !

(infos à suivre par voie d'affichage)



LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Remise des prix.

A l'occasion de la fin de l'année scolaire, les enfants ont été récompensés pour leurs efforts soutenus. De magnifiques ouvrages en fonction de leur âge, choisis avec leurs institutrices leur ont été offerts par la Mairie et distribués par les élus.

Merci aux enseignantes pour leur excellent travail. L'affection des enfants à leur égard atteste de leur dévouement.

Un « dico » pour la 6ème

En cette fin d'année scolaire, les élèves de CM2 ont reçu en supplément un dictionnaire. Ce moment est symbolique, il marque la fin de la scolarité des enfants à Boutigny-Prouais et par ce livre il signifie les nouveaux espaces intellectuels que découvriront nos futurs collégiens.

La kermesse

Bonne humeur samedi 21 juin pour la kermesse de l'école. Le temps splendide, l'ambiance joyeuse et les animations préparées, ont favorisé la présence de nombreux parents et enfants. Bravo aux organisateurs, les RPE, soutenus par quelques bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine.

Feu de la St Jean

Le même Samedi 21 Juin, à 19h, les Botipratiens se sont retrouvés sur la place de l'église de Prouais pour participer au traditionnel "Feu de la Saint Jean".

L'origine de cette fête est un peu floue, mais elle a presque toujours célébré le solstice d'été dans l'hémisphère nord. Depuis l'antiquité, un grand feu avait un sens purificateur, un pouvoir de bénédiction des moissons, de la fertilité et de l'abondance. Le christianisme a récupéré cette fête pour la dédier à la commémoration de la naissance de Saint Jean Baptiste.

Ce 21 juin, dans une convivialité joyeuse, dans une ambiance festive, les organisateurs du Comité des Fêtes de Prouais ont proposé, après l'apéritif, un excellent repas. L'organisation a été parfaite !

Puis ce fut le crépitement et la chaleur réconfortante du bois brûlant.

Merci aux organisateurs du Comité des Fêtes de Prouais, à la municipalité et à ceux ayant offert leur participation.

Merci !!!



VIE ASSOCIATIVE

AVEC LA FRATERNELLE... VISEZ JUSTE...

Dimanche 14 septembre à 15h30, nous vous invitons, licenciés ou pas, à venir nombreux pour découvrir le nouveau logo du club ainsi que nos vêtements aux couleurs de La Fraternelle.

RDV à la salle polyvalente de Boutigny pour cette fête.

Septembre reste le mois où de nombreuses personnes débutent une activité sportive. Pour cette occasion, je vous propose de nous rejoindre. Le tir sportif et de loisir commence dès 7/8 ans et bien après ; « ce sport peut être pratiqué en famille ».

Nos tireurs se feront un plaisir de vous accueillir lors des portes ouvertes 2014, le dimanche 7 septembre de 9h à 12h30 et le week-end suivant 13 et 14 septembre (samedi 9h/12h et 14h/18h, le dimanche 9h/12h).

Lors de ces journées, nous vous prêterons du matériel appartenant au club. A l'issue de cette initiation, si vous souhaitez vous inscrire, cette période sera la plus propice.

Pour plus d'informations voici un numéro d'appel : 06-74-52-39-79.

La Fraternelle a vu le jour en 1908, nous sommes l'association la plus ancienne de la commune. Cette année, nous fêterons les 10 ans d'un nouvel élan. Depuis sa création, les joies et les difficultés ont bâti notre ambiance chaleureuse et notre investissement pour le développement sportif. A ce jour, nous sommes 42 licenciés et nous venons de clore la saison de 2013-2014 lors des championnats de France dans le sud-ouest ; «A savoir que tous les clubs de tir de France n'obtiennent pas cette qualification ».

Oui ! La Fraternelle était bien présente lors de ces finales en Juillet avec 3 tireurs sur les pas de tir à Agen pour le 10 mètres, et à Bordeaux pour le 50 mètres.

Bravo à nos trois tireurs qui ont porté les couleurs du club :

à 10 m chez les jeunes, Léane Deschamps en benjamine, Aymeric Pingaux en poussin et chez les adultes Anita Chalain à 50 m.

Les objectifs pour cette future saison sont :

- Garder le cap sur notre progression et notre ambiance très sympathique,
- Sur le plan sportif, qu'il soit départemental, régional et national, nous devons continuer notre travail afin d'obtenir de très bons résultats sportifs,
- Mon dernier souhait est de voir notre projet d'agrandissement avancer favorablement pour notre jeunesse. Ils sont l'avenir du club.

Bien sportivement, - Gil Maréchal - Président de la Fraternelle



Léane Deschamps. Elle termine 24^{ème} sur « 100 Meilleures françaises en benjamine »



LE DESSIN *dit ce que les mots ou les actes ne disent pas ou ne peuvent pas dire. Il est un moyen d'expression non rationnel qui condense du sens, des symboles, des images mentales, de l'affectif.*

Vous êtes intéressé(e)s ?

Contacteur : Sophie MARONI FORTIN :

Professeur de Dessin & d'Aquarelle dans le mouillé* / Sophrologue** (de formation Caycedienne)
4 route de la Mare 78550 GRESSEY - 01 34 87 63 69 ou 07 81 00 90 68 - www.sophie-maroni.odexpo.com



Les Cours de Sophie dans la région de Houdan (78550) - Rentrée 2014

LUNDI	ou sur un autre LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00-11h30		9h00-12h00			
DESSIN		AQUARELLE	10h00-11h00		
pour ADULTES		DANS LE MOUILLE	SOPHROLOGIE		
1/2 journée		pour ADULTES	pour ADULTES		
tous les 15 jours	DESSIN	1/2 journée	chaque semaine		
à GRESSEY	pour ADULTES	tous les 15 jours	à GRESSEY		
	1 journée par mois	à ORGERUS			14h00-15h00
	à BOUTIGNY-PROUAIS			15h00-16h00	SOPHROLOGIE
13h00-16h00				SOPHROLOGIE	pour ADULTES
AQUARELLE				pour ADULTES	chaque semaine
DANS LE MOUILLE		17h45-19h15		chaque semaine	à SEPTEUIL
pour ADULTES		DESSIN			
		pour ENFANTS/ADOS		à ORGERUS	
1/2 journée		1h30 tous les 15 jours			
tous les 15 jours		jours			
à GRESSEY		à GRESSEY			

* Aquarelle dans le mouillé : Contrairement à une idée répandue, l'aquarelle n'est pas synonyme de couleurs délavées. Elle est principalement fabriquée à partir de pigments et de gomme arabique. Elle possède moins de liants et moins de charge que l'acrylique ou l'huile. La pureté et la transparence sont ses principales qualités qui permettent aussi de travailler la couleur dans sa force et sa puissance. L'aquarelle sur papier mouillé consiste à peindre avec des pigments plus ou moins dilués sur une feuille de papier humectée.

** La sophrologie : Mise au point en 1960 par le Dr Alfonso Caycedo, psychiatre colombien, la sophrologie est une synthèse des techniques orientales de méditation, de yoga et de relaxation occidentale. Elle permet d'affiner l'état de conscience, de vaincre



NOS JOIES...

Rafaël Laville le 23 mai
Tom Chenevière le 4 juillet

Bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents



ILS SE SONT DITS OUI...

Smilja Novic et Stéphane Lavancier le 7 juin
Thi Thanh Tran et Eduardo Marques Ribeiro le 7 juin
Anne-Claire Le Grand et Laurent Joyeux le 21 juin
Sophie Renault-Sibbert et Jacky Godard le 12 juillet

Nos sincères félicitations et tous vœux de bonheur aux nouveaux époux.



NOS PEINES...

Roger Blanchard le 31 mai
Alberto Léone le 16 juillet
Polette Haran le 22 juillet

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

ASSOCIATIONS	NOM PRESIDENT(E)		TELEPHONE		ADRESSE MAIL	
SOCIETE DE CHASSE	BOUTIGNY J-M BARRIE	PROUAIS Bernard LETELLIER	BOUTIGNY 02 37 65 15 82	PROUAIS 02 37 43 24 33	BOUTIGNY j-marc.barrie@orange.fr	PROUAIS
ASPIC	Bernard BENIT		06 62 93 68 75		marie-angele.schmitt@orange.fr	
CLUB DE L'AMITIE	Michel ALLORGE		02 37 65 16 75			
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Serge MARECHAL		02 37 65 18 74			
AMICALE SAPEURS POMPIERS	Vincent PELUCHE		06 11 14 14 65		www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com	
COMITE DES FETES	BOUTIGNY Isabelle LEGER	PROUAIS Viviane HELLEGOUARCH	BOUTIGNY 0686924212	PROUAIS 06 34 87 49 38	BOUTIGNY comite.fete.boutigny@free.fr	PROUAIS
	Giovanni GIOIA		06 85 90 15 83		ascbp@orange.fr ascboutignyprouais.footeo.com	
TIR « La Fraternelle »	Gil MARECHAL		06 74 52 39 79		marechal.gil@free.fr	
MESSAMBIA Zumba Fitness	Alexandra PEETERS		06 61 77 85 49		messambia@hotmail.fr	
LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS	Isabelle LEGER		06 86 92 42 12		ateliertheatreboutigny@gmail.com	
Association des représentants des parents d'élèves	Alexandre MAFFIOLI		06 75 24 81 49		rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr	

MESSES



1er dimanche du mois : 9h30 en l'église de Prouais
2ème dimanche du mois : 11h00 en l'église de Faverolles
3ème dimanche du mois : 9h30 en l'église de Saint-Laurent-la-Gâtine
4ème dimanche du mois : 11h00 en l'église de Boutigny
5ème dimanche du mois : 11h00 en l'église de Faverolles
sauf exceptions (consulter le site de la paroisse) :

Maison paroissiale:
1, rue du chemin neuf
28210 Nogent-le-Roi

Tel
02 37 51 42 22

Horaires :
du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
le samedi de 9h30 à 12h00

MAIL/SITE INTERNET
paroisse.stejeannedefrance@diocesechartres.com
<http://www.paroisse-nogent-le-roi.com/1/>

GARDES DE MEDECIN

Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN : 01 30 46 18 00

GENDARMERIE

Composer le 17

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
4 rue du Rosaire
BOUTIGNY-PROUAIS

02 37 43 05 14

Mercredi de 1400h à 16h00
Samedi de 16h00 à 18h00

bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr
ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

AGENCE POSTALE
BOUTIGNY

02 37 43 05 15

du Lundi au Vendredi de 14h30 à 17h30
Le Samedi de 9h00 à 12h00

MAIRIE
BOUTIGNY-PROUAIS

02 37 43 00 43

du Lundi au Vendredi de 14h30 à 17h30
Le Samedi de 9h00 à 12h00

boutigny.prouais@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Collecte déchets ménagers

Rendez-vous sur le site internet : www.sieed.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à BOUTIGNY
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 09h20 à 12h00

/// BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jean-Bernard BESSARD - Relecture : Josette Joyeux
Maquette et Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.